

RAPPORT ANNUEL

+ SOCIÉTÉ DE LA TÉLÉCABINE DE VERCORIN S.A.

2023-2024



3.2.1.

**PRENEZ PLACE.
ON FAIT LE BILAN.**



TABLE DES MATIÈRES

3 MOT DE LA PRÉSIDENTE

CHIFFRES CLEFS

- 4 Fréquentation et jours d'ouverture
- 4 Personnel
- 5 Exploitation
- 5 Finances

ORGANISATION

- 6 Actionnariat
- 7 Organigramme

RAPPORT D'ACTIVITÉS

- 8 Domaine skiable
- 10 Restauration
- 10 Activités annexes

PROJETS EN COURS

- 11 Rénovation réseau d'enneigement du bas
- 11 Liaison avec Grimentz
- 12 Développement durable
- 12 Plan Directeur du Domaine Skiable

COMMISSIONS

- 13 Actions
- 13 Ressources Humaines
- 13 Expérience Client

RAPPORT FINANCIER

- 15 Pertes et profits
- 17 Bilan
- 18 Immobilisations
- 19 Proposition relative à l'emploi du résultat au bilan
- 20 Annexes aux comptes

22 ORGANE DE RÉVISION

23 CONVOCATION AG

MOT DE LA PRÉSIDENTE

- ANNE-LAURE VAUDAN -

MESDAMES ET MESSIEURS LES ACTIONNAIRES,

Au cours de cette année, qui a également marqué le début de mon mandat en tant que présidente du Conseil d'Administration de TVSA, notre entreprise a affronté des défis importants et enregistré des succès notables. Notre capacité à surmonter les obstacles et à saisir les opportunités de croissance a, une fois de plus, démontré la forte résilience de notre entreprise.

Cette année, notre domaine skiable a connu une fréquentation record, tant en hiver qu'en été, surpassant les attentes. Ces résultats exceptionnels sont le fruit des efforts continus d'amélioration de l'offre de la destination, notamment grâce au développement du Flowtrail et au succès du Magic Pass. Ces initiatives ont non seulement attiré de nouveaux visiteurs mais ont aussi renforcé la fidélité de notre clientèle existante. Parallèlement, nous avons dû gérer des augmentations de coûts d'exploitation et des ajustements réglementaires impactant les salaires. De plus, des défis comme la fermeture de routes et une capacité de parking limitée ont souligné le besoin de continuer à améliorer nos infrastructures pour soutenir le développement futur de notre domaine.

Dans le but de rester en phase avec les évolutions du marché, le Conseil d'Administration a formé des commissions stratégiques pour explorer et développer des réflexions sur des sujets cruciaux pour l'avenir de notre société.

La Commission Actions se concentre sur le développement financier par l'actionnariat et d'autres opérations susceptibles de consolider notre situation actuelle et de financer nos futurs projets. Une priorité a été donnée à la gestion des actions non souscrites, que nous devons libérer pour nous conformer aux réglementations. L'objectif est de valoriser les projets de notre entreprise ainsi que l'engagement de nos actionnaires pour stimuler l'investissement.

Après une période d'investissements significatifs, nous mettons désormais l'accent sur l'optimisation de l'expérience client et l'introduction d'une démarche d'amélioration continue, essentielles pour renforcer notre compétitivité à long terme. La Commission Expérience Client, chargée de promouvoir ces améliorations et de soutenir la révision du Masterplan de la Destination Vercorin, s'efforce de trouver des axes d'amélioration compatibles avec les ressources financières disponibles. En travaillant étroitement avec les parties prenantes, elle vise à améliorer l'expérience client, renforçant notre position sur le marché et soutenant le développement durable de TVSA.

Parallèlement, la Commission Ressources Humaines est déterminante dans l'amélioration de l'environnement de travail, ce qui renforce la motivation et la satisfaction de nos collaborateurs. Ces efforts ont un impact direct non seulement sur la performance opérationnelle de l'entreprise, mais aussi sur la satisfaction globale de nos clients. Le Conseil d'Administration valorise les retours des collaborateurs pour orienter ses décisions stratégiques. Je tiens à exprimer ma sincère gratitude à notre Directeur, Arthur Clivaz, et à tous nos collaborateurs, dont le professionnalisme et le sens de l'accueil constituent un pilier de notre réussite. Leur engagement est un moteur pour notre développement, et nous reconnaissons pleinement leur contribution à notre succès.

Enfin, je remercie tous nos partenaires pour leur engagement continu. Leur collaboration s'avère indispensable pour maintenir cette dynamique positive, essentielle au développement harmonieux et durable de notre entreprise.

Anne-Laure Vaudan
Présidente

CHIFFRES CLEFS

- FRÉQUENTATION, PERSONNEL, EXPLOITATION ET FINANCES -



FRÉQUENTATION ET JOURS D'OUVERTURE

	ÉTÉ		HIVER	
	2023	2022	2023/2024	2022/2023
Premiers passages	42'881	39'219	125'157	121'398
Dont Magic Pass	22'898	20'216	82'786	78'342
Affluence record	1'066 le 13.08.2023	927 le 31.07.2022	2'442 le 27.12.2023	2'434 le 12.02.2023
Jours d'ouverture	125	122	128	127



PERSONNEL

	2023/2024	2022/2023
Employés engagés à l'année au 30.04.2024	27	28
Dont apprentis	2	2
Equivalents plein-temps au 30.04.2024	24.8	23.7
Employés sous contrat au 28.02.2024	79	72



EXPLOITATION

- INSTALLATIONS -

Débit théorique installé (pers./heure)	6'994
Télécabine	1'200
Télesiège	1'400

- ENNEIGEMENT -

	2023/2024	2022/2023
Enneigeurs	76	72
Dont ventilateurs	17	15

- PISTES ET SÉCURITÉ -

	2023/2024	2022/2023
Jours de minage	12	11
Avec hélicoptère	4	4
Explosifs utilisés (en kg)	309	276



FINANCES

	2023/2024	2022/2023
Chiffre d'affaires Total	7'185'121	6'678'689
Chiffre d'affaires Transport	4'102'939	3'954'382
Chiffre d'affaires Restauration	2'000'674	1'772'662
EBITDA	1'300'151	1'249'380
Bénéfice net	2'244	2'951

	2023/2024	2022/2023
Total du Bilan	30'589'579	31'428'185
Capitaux propres	11'266 481	11'263 537

ORGANISATION

- ACTIONNARIAT & ORGANIGRAMME -



ACTIONNARIAT

LE CAPITAL-ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ SE MONTE À CHF 11'843'720.- DIVISÉ EN :



14'828 ACTIONS
NOMINATIVES ORDINAIRES
de Fr. 700.- entièrement libérées



10'458 ACTIONS
NOMINATIVES PRIVILÉGIÉES
de Fr. 140.- entièrement libérées

LA COMMUNE DE CHALAIS EST L'ACTIONNAIRE PRINCIPAL DE LA SOCIÉTÉ AVEC :



7'285 ACTIONS
NOMINATIVES ORDINAIRES



6'271 ACTIONS
NOMINATIVES PRIVILÉGIÉES



ORGANIGRAMME

CONSEIL D'ADMINISTRATION

ANNE-LAURE VAUDAN

Présidente (dès 2023)



MARTINE PERRUCHOUH HOFSTAEDTER

Vice-présidente (dès 2017)



**ARNALDO
CORVASCE**

Membre (dès 2011)



**GEORGES
PERRUCHOUH**

Membre (dès 2018)



**NICOLAS
PRALONG**

Membre (dès 2022)



**LAURENT
CHRISTEN**

Membre (dès 2023)



**JEAN-CLAUDE
FISCHER**

Membre (dès 2023)

COMMISSION ACTIONS



Nicolas Pralong

Arnaldo Corvasce
Jean-Claude Fischer

COMMISSION RESSOURCES HUMAINES



Jean-Claude Fischer

Arnaldo Corvasce

COMMISSION EXPÉRIENCE CLIENT



Anne-Laure Vaudan

Laurent Christen
Georges Perruchoud
Martine Perruchoud Hofstaedter

DIRECTION



**ARTHUR
CLIVAZ**

RESPONSABLE TECHNIQUE



**ARNAUD
TILQUIN**

RESPONSABLE FINANCES



**CLOÉ-LÉA
COUTURIER**

RESPONSABLE RESTAURATION



**CEM
PEKCAN**

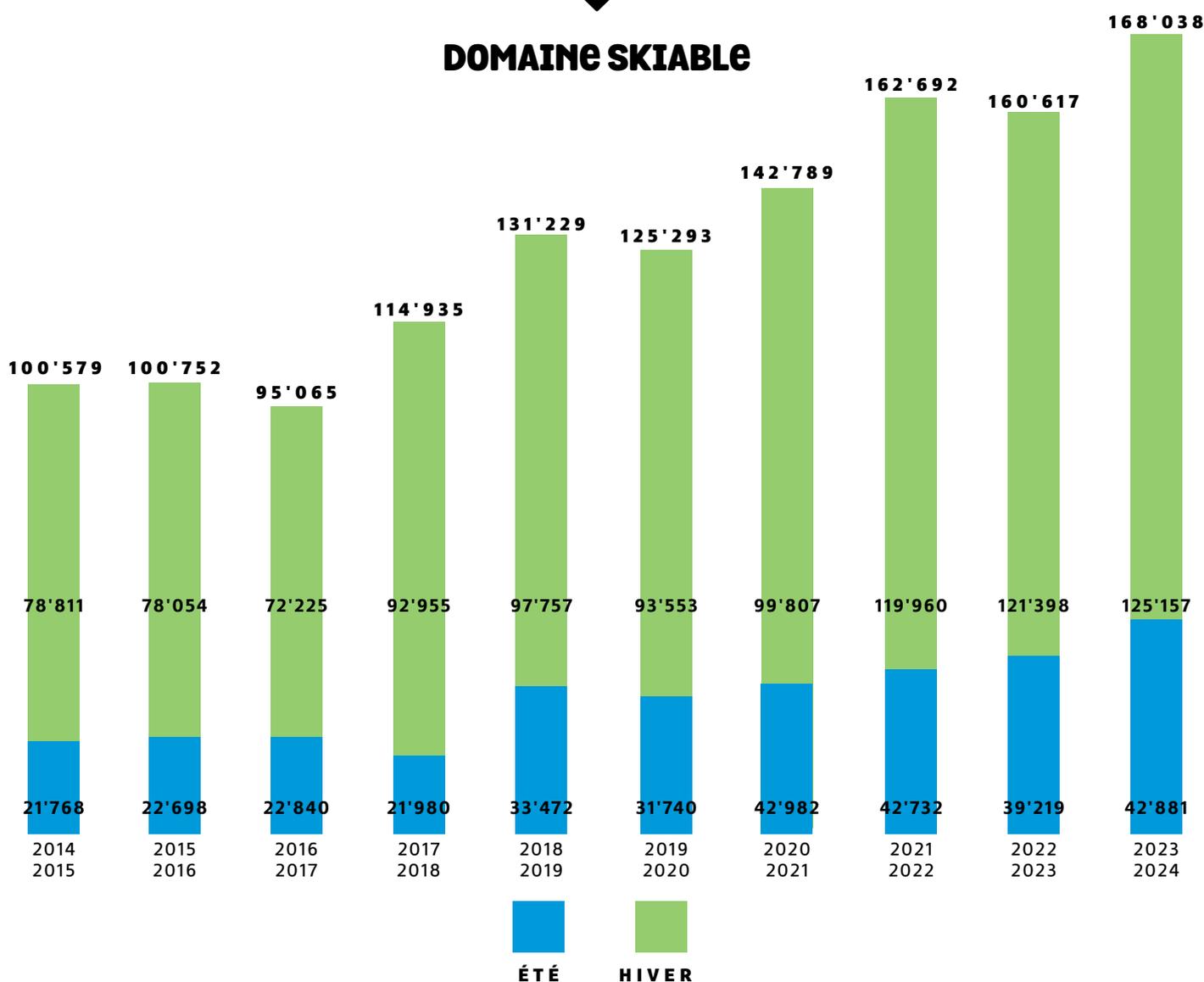
(jusqu'au 30 avril 2024)

RAPPORT D'ACTIVITÉS

- DOMAINE SKIABLE, RESTAURATION & ACTIVITÉS ANNEXES -



DOMAINE SKIABLE



Le tableau ci-dessus présente l'évolution de la fréquentation sur les 10 dernières années et confirme que les investissements importants effectués durant cette période permettent de stabiliser à long terme une fréquentation annuelle de 160'000 premiers passages. Dopée par la constante progression des ventes de Magic Pass, la fréquentation de notre domaine skiable a toutefois souffert de quelques facteurs externes, particulièrement sur l'hiver

2023/2024. Le premier de ces facteurs a trait à la fermeture de la route Itravers – Vercorin qui péjore l'accès en voiture à notre destination, en particulier pour notre clientèle habituée à sortir de l'autoroute à Sion. Si l'on compare l'évolution de nos premières entrées Magic Pass avec celles de stations de taille comparable, on peut évaluer à 5% notre perte de fréquentation pour l'hiver 2023/2024.

Le deuxième facteur marquant est lié à l'accessibilité de Vercorin et au peu de places de parking en station lors des périodes de forte affluence. Le manque de capacité du téléphérique reliant Chalais à Vercorin nous empêche de disposer d'une liaison plaine montagne performante qui permettrait de délester quelque peu les parkings, en particulier pour la clientèle pendulaire. Le faible nombre de places pousse également certains clients qui peinent à stationner à Vercorin à rejoindre Grimentz, même si là aussi la situation du parking est difficile.

Pour ce qui est de la fréquentation de la saison d'été, l'ouverture en août 2023 du Flowtrail reliant Sigeroulaz à Vercorin, ainsi que les développements réalisés en printemps 2024, semblent lancer de manière prometteuse l'activité VTT sur notre domaine. Parallèlement, en hiver, l'évolution de la fréquentation de nos installations est réjouissante avec un nouveau record enregistré qui participe à une hausse du chiffre d'affaires Transport de 3.7% à 4,103 mios de CHF.

Un autre phénomène est toutefois plus inquiétant à long terme pour notre société, il s'agit de l'augmentation des charges d'exploitation. Cette augmentation, due principalement à des facteurs exogènes, impacte réellement la rentabilité de notre exploitation. Deux exemples, qui touchent les principaux postes de charge de notre secteur d'activité, illustrent cette réalité.

	2023		2024	
Consommation	48'360 kWh		48'493 kWh	
Puissance mesurée	279 kWh		280 kWh	
Puissance max.	297 kWh		295 kWh	
Approvisionnement	0,0579 CHF/kWh	2'800,04 CHF	0,1467 CHF/kWh	7'113,92 CHF
Acheminement	0,077 CHF/kWh	3'723,72 CHF	0,082 CHF/kWh	3'976,43 CHF
Puissance	10,8 CHF/kWh/an	267,30 CHF	12 CHF/kWh/an	295,00 CHF
Redevance communale	12%	478,92 CHF	12%	512,57 CHF
Redevance fédérale	0,023 CHF/kWh	1'112,28 CHF	0,023 CHF/kWh	1'115,34 CHF
Réserve électricité			0,012 CHF/kWh	581,92 CHF
Total		8'382,27 CHF		13'595,18 CHF
Prix du kWh	0,1733 CHF/kWh		0,2804 CHF/kWh	
Total avec TVA	7,70%	9'027,70 CHF	8,10%	14'696,38 CHF

Nous devons en tout temps veiller à rationaliser l'exploitation de notre domaine skiable, mais il est clair que les ajustements que nous pouvons

Le premier concerne à la mise à jour en 2023 du Contrat-type de travail (CTT) pour le personnel des téléphériques, télésièges, téléskis et tous autres moyens de transports analogues. TVSA se voulant une entreprise responsable et sociale, elle s'est naturellement ajustée à ces nouvelles conditions-cadres qui ont induit une hausse de certains salaires minimaux de plus de 10% (voir tableau ci-dessous), et ont également introduit une grille d'augmentation automatique des salaires sur 20 ans.

CATÉGORIE	CTT 2018	CTT 2023	%
Agent d'exploitation	47'260,00 CHF	52'065,00 CHF	10,17%
Patrouilleur A	49'660,00 CHF	54'665,00 CHF	10,08%
Dameur	54'460,00 CHF	55'965,00 CHF	2,76%
Technicien CFC	55'660,00 CHF	55'965,00 CHF	0,55%
Caissier	47'260,00 CHF	52'065,00 CHF	10,17%

Suite à l'intervention de certaines sociétés de la branche, le projet de rendre la totalité de cette grille obligatoire a été revu et seuls les 3 premiers paliers sont restés obligatoires. Malgré cet aménagement, l'impact de ce nouveau CTT a pesé sur nos coûts de personnel.

Le deuxième facteur a trait à l'augmentation des prix de l'énergie et ce, tant au niveau du diesel pour nos dameuses que de l'électricité utilisée pour nos installations de remontées mécaniques et d'enneigement technique. Le tableau ci-dessous compare la facture du même point de livraison entre février 2023 et février 2024 et une augmentation hors TVA de 62 % en chiffres ronds est bien visible.

introduire ne peuvent compenser pleinement des évolutions du type de celles qui nous sont imposées de l'extérieur.



RESTAURATION

Le domaine de la restauration a souffert des mêmes contraintes que l'exploitation du domaine skiable.

L'aménagement des conditions salariales de la Convention collective de travail pour l'hôtellerie-restauration suisse a eu un effet mécanique sur l'augmentation de nos charges, mais c'est surtout la flambée des prix des fournitures qui a influencé négativement les marges de l'activité de restauration. Ces évolutions, couplées à la volonté de maintenir des prix abordables pour

notre clientèle, ont lourdement impacté la rentabilité, qui reste déjà relativement faible, surtout pour des établissements exploités de manière saisonnière.

La démission à la fin de l'exercice du responsable du Restaurant du Crêt, que nous tenons à remercier pour son implication, nous pousse à réfléchir à des aménagements au niveau de l'exploitation de certains établissements, ce qui pourrait nous permettre de lisser les résultats du secteur restauration.



ACTIVITÉS ANNEXES

Comme l'an dernier, on continue de constater une érosion du nombre de passages à la Forêt Aventures et ce, malgré les efforts fournis par le personnel pour entretenir ces installations et les remettre au goût du jour. Il est clair que le manque d'évolution du parc ne plaide pas pour une fidélisation de notre clientèle, qui trouve désormais de nombreux autres parcs du même type dans la région.

Concernant l'activité d'hébergement, elle souffre un peu de la vétusté des bâtiments, en particulier du gîte de Sigeroulaz, propriété de la Bourgeoisie de Chalais dont la rénovation devient de plus en plus urgente.

PROJETS EN COURS

- RÉNOVATION RÉSEAU D'ENNEIGEMENT DU BAS, LIAISON AVEC GRIMENTZ, DÉVELOPPEMENT DURABLE & NOUVEAU PLAN DIRECTEUR DU DOMAINE SKIABLE -



RÉNOVATION RÉSEAU D'ENNEIGEMENT DU BAS

En été 2024, le réseau d'enneigement entre le réservoir des Planards et le couloir des Hommes sera rénové avec le changement de puits devenus vétustes, ainsi que des enneigeurs et l'introduction d'un câble de dialogue, qui permettra de piloter à distance cette partie comme le reste de l'installation, ce qui était impossible jusqu'à présent.

Cette rénovation poursuit 2 objectifs primordiaux. Le premier, est d'améliorer la sécurité de l'installation tant pour nos collaborateurs que pour la qualité de la neige produite et le second, est d'optimiser la consommation d'énergie tant grâce à l'efficacité énergétique des enneigeurs de dernière génération que par l'utilisation efficace du réseau qui pourra être mieux géré à distance.



LIAISON AVEC GRIMENTZ

Le rapport d'impact préliminaire requis pour avancer dans ce dossier a été réalisé par un bureau spécialisé. Il a effectué un relevé exhaustif de la faune et de la flore dans ce secteur tout au long des années 2023 et 2024.

Une fois finalisé, ce rapport d'impact sera transmis au Canton pour une prise de position des différents services concernés.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de la convention conclue avec la Confédération en vue d'optimiser la consommation d'énergie de notre société, des panneaux photovoltaïques ont été installés sur le toit de la gare de Sigeroulaz. Ce lieu est idéal, car l'énergie produite par cette installation sera directement injectée dans les moteurs de la télécabine qui s'y trouvent. On estime que l'autoconsommation sera de l'ordre de 90% env. et même si les volumes produits attendus sont faibles en rapport avec la consommation de

l'installation (moins de 10% du total), les gains seront immédiats et le retour sur investissements devrait se faire en moins de 5 ans.

Dans le même ordre d'idée, une charte a été introduite dans nos restaurants. Elle vise à limiter le gaspillage et à optimiser la gestion des déchets. Diverses mesures concrètes ont d'ores et déjà été mises en oeuvre.



NOUVEAU PLAN DIRECTEUR DU DOMAINE SKIABLE

Ce dossier évolue étape par étape en partie à cause de nouvelles exigences de la part de l'ARE au niveau fédéral qui souhaite que les tracés des remontées mécaniques existantes et planifiées figurent sur les plans dans une zone nouvelle. Il ne suffit donc plus désormais d'avoir uniquement les gares sises sur

une zone Domaine skiable, il faut que toute l'installation soit prévue dans une zone délimitée, ce qui complexifie la planification de projets tant pour des nouvelles constructions que pour des rénovations avec changement de tracés par exemple.

COMMISSIONS

- ACTIONS, RH & EXPÉRIENCE CLIENTS -



ACTIONS

La commission Actions s'est constituée pour examiner les moyens stratégiques permettant de renforcer les capacités financières de TVSA, notamment par le biais de l'actionnariat et d'autres initiatives liées à la Destination.

L'objectif est d'identifier les opportunités qui permettront de

valoriser, pérenniser et développer notre société.

Nous souhaitons créer les conditions favorables pour que les personnes proches de TVSA puissent devenir des Ambassadeurs de Vercorin !

RESSOURCES HUMAINES

La commission Ressources Humaines a pour objectif l'amélioration continue de l'environnement de travail de nos collaborateurs. L'engagement dont ils font preuve contribue à une expérience touristique réussie pour nos clients.

Dans ce cadre, des entretiens personnels ont été proposés. Les participants

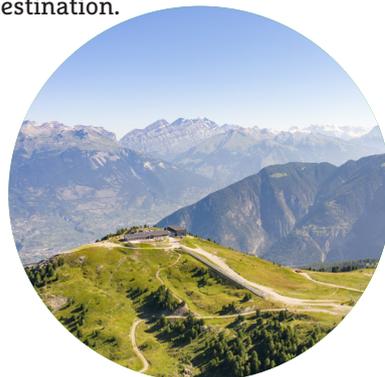
ont décrit leur travail, partagé leurs compétences métiers et apporté leurs idées dans une approche constructive. Ces retours ont permis d'une part de prendre des mesures d'amélioration concrètes en collaboration avec la Direction, d'autre part de guider les réflexions stratégiques globales du Conseil d'Administration.

EXPÉRIENCE CLIENT

La commission Expérience Client vise à renforcer l'expérience client et à instaurer une démarche d'amélioration continue au sein de TVSA. Mandatée par le Bureau, la commission Expérience Client a réalisé un sondage de satisfaction auprès des hôtes ayant visité ou séjourné à Vercorin lors des 12 derniers mois. Les résultats révèlent une tendance favorable. Voici quelques chiffres clés :

- Satisfaction de la dernière visite / séjour (sur une échelle de 1 à 10) : 8,94
- Probabilité de recommandation (question standard NPS) : 58
- Image de la destination : familiale, authentique, active/sportive, naturelle, reposante.

Ces résultats permettront de mettre en place des premières mesures d'amélioration pour TVSA. En outre, une collaboration étroite avec le Bureau est prévue pour continuer à enrichir l'expérience globale offerte par la Destination.



RAPPORT FINANCIER

- COMMENTAIRES, PERTES ET PROFITS, BILAN, IMMOBILISATIONS, ANNEXES AUX COMPTES -

COMMENTAIRES

- PERTES ET PROFITS -

L'évolution de la fréquentation se traduit également en termes de chiffre d'affaires tant au niveau du Transport que de la Restauration.

Le poste Prestations aux Partenaires enregistre principalement la refacturation des charges de personnel au sein des acteurs de la Destination. Il évoluera l'année prochaine puisque les membres du personnel ont été réintégrés dans leur société respective dès le 1er juillet 2024, principalement pour des raisons fiscales liées à la TVA.

Au niveau des charges, les éléments décrits précédemment influencent l'évolution des postes Marchandises, Personnel et Frais Généraux. Au niveau de l'Entretien, c'est plutôt la cadence des

révisions à réaliser qui peut expliquer l'évolution du poste. En effet, avec des périodes d'exploitation élargies tant en hiver qu'en été, le rythme des révisions exigées sur la télécabine, qui sont fonction des heures d'exploitation, augmente singulièrement par rapport à ce qui avait été initialement planifié.

Au final, cet exercice enregistre un EBITDA en légère hausse à CHF 1,3 mio en chiffres ronds.

A noter que les éléments extraordinaires sont principalement liés au changement d'ERP, intervenu à cheval sur les 2 exercices, qui a nécessité une gestion dédoublée des Débiteurs et Créanciers.



PERTES ET PROFITS

- 2023 - 2024 -

COMPTE DE RÉSULTAT	Comptes 2023-2024	Comptes 2022-2023
Recettes d'exploitation		
Transport	4'102'939	3'954'382
Restauration	2'000'674	1'772'662
Locations	107'895	109'879
Activités annexes	78'152	93'293
Prestations aux clients	25'313	27'919
Prestations aux partenaires	871'199	764'794
Autres recettes	95'313	64'995
Frais directs de vente	-96'364	-109'236
Total recettes d'exploitation	7'185'121	6'678'689
Charges d'exploitation		
Marchandises	792'773	614'722
Personnel	3'416'783	3'276'506
Frais Généraux	1'047'170	972'562
Entretien	628'243	573'520
Total charges d'exploitation	5'884'970	5'437'310
EBITDA	1'300'151	1'241'379
Résultats financiers	318'468	263'008
Résultats extraordinaires	10'466	-75'626
Impôts	109'633	86'495
Cash Flow	861'585	967'503
Amortissements	859'340	964'552
RÉSULTAT DE L'EXERCICE EN CHF	2'244	2'951

COMMENTAIRES

- BILAN -

Les Immobilisations corporelles figurant à l'actif du bilan sont nettes et donc diminuées des fonds d'amortissements y relatifs. Le détail figure dans les tableaux en p.18 du présent rapport.

Corollaire de l'importance des Immobilisations à l'actif du Bilan, le Passif regroupe des Fonds étrangers extrêmement importants avec principalement des dettes auprès

de banques commerciales, mais également de l'Etat et de partenaires locaux.

Enfin, le Conseil d'Administration en accord avec l'Organe de révision s'est fixé un délai au 30 avril 2025 afin de mettre la situation des actions propres détenues par la société en conformité avec la législation.



BILAN

- AU 30.04.2024 -

ACTIF	30.04.2024	30.04.2023
Trésorerie	53'748	294'328
Titres et garanties	325	325
Créances résultant de la vente de biens, prestations de service	411'569	757'451
Autres créances à court terme	58'631	96'056
Stocks Marchandise	413'877	340'420
Actifs de régularisation	230'169	289'404
Actifs circulants	1'168'319	1'777'984
Participations	162'800	162'800
Immobilisations corporelles	29'081'895	29'370'561
Immobilisations incorporelles	176'564	116'885
Actifs immobilisés	29'421'260	29'650'246
TOTAL ACTIF EN CHF	30'589'579	31'428'230

PASSIF	30.04.2024	30.04.2023
Dettes résultant de la vente de biens, prestations de services	732'449	624'347
Autres dettes à court terme	440'970	384'065
Passifs de régularisation	148'375	277'061
Capitaux étrangers à court terme	1'321'794	1 285'473
Dettes à long terme portant intérêt	13'581'303	14'459'220
Autres dettes à long terme	4'420'000	4'420'000
Capitaux étrangers à long terme	18'001'303	18'879'220
Capitaux étrangers	19'323'097	20'164'693
Capital actions	11'843'720	11'843'720
Propres actions	-598'500	-599'200
Réserve légale	150	
Résultat reporté	18'867	16'066
Résultat de l'exercice	2'244	2'951
Capitaux propres	11'266'481	11'263'537
TOTAL PASSIF EN CHF	30'589'579	31'428'230

COMPTE DES IMMOBILISATIONS

- INVESTISSEMENTS ET AMORTISSEMENTS AU 30.04.2024 -

IMMOBILISATIONS	État au 01.05.2023	Acquisitions 2023-2024	Annulations 2023-2024	État au 30.04.2024
Télécabine et télésiège	24'699'025,58	76'841,75	0,00	24'775'867,33
Téléskis	3'437'591,13	48'789,27	0,00	3'486'380,40
Restaurants et cabanes	5'096'226,23	34'118,43	-20'000,00	5'110'344,66
Véhicules	262'632,11	45'764,16	-25'390,90	283'005,37
Dameuses	2'029'628,15	0,00	0,00	2'029'628,15
Machines Atelier	65'500,66	0,00	0,00	65'500,66
Equipements professionnels	54'017,22	3'913,55	0,00	57'930,77
Mobilier & Installations	281'627,78	15'134,72	0,00	296'762,50
Téléphonie & Informatique	162'558,60	67'823,29	0,00	230'381,89
Terrains	928'618,10	0,00	0,00	928'618,10
Pistes et chemins	6'708'994,62	317'314,58	-60'000,00	6'966'309,20
Valeurs immatérielles	218'379,82	20'653,95	0,00	239'033,77
Forêt aventures	174'995,42	0,00	0,00	174'995,42
TOTAL EN CHF	44'119'795,42	630'353,70	-105'390,90	44'644'758,22

AMORTISSEMENTS	État au 01.05.2023	Amortissements 2023-2024	Annulations 2023-2024	État au 30.04.2024	Valeur comptable
Télécabine et télésiège	4'923'303,20	401'442,76	0	5'324'745,96	19'451'121,37
Téléskis	1'787'449,63	26'240,42	0,00	1'813'690,05	1'672'690,35
Restaurants et cabanes	2'808'808,95	0,00	-20'000,00	2'788'808,95	2'321'535,71
Véhicules	213'241,41	23'604,54	-25'390,90	211'455,05	71'550,32
Dameuses	985'069,25	176'002,66	0,00	1'161'071,91	868'556,24
Machines Atelier	60'799,76	0,00	0,00	60'799,76	4'700,90
Equipements professionnels	20'898,04	7'586,15	0,00	28'484,19	29'446,58
Mobilier & Installations	203'719,53	32'059,71	0,00	235'779,24	60'983,26
Téléphonie & Informatique	60'588,25	28'797,74	0,00	89'385,99	140'995,90
Terrains	45'614,10	0,00	0,00	45'614,10	883'004,00
Pistes et chemins	3'313'621,67	154'856,56	-60'000,00	3'408'478,23	3'557'830,97
Valeurs immatérielles	203'465,27	0,00	0,00	203'465,27	35'568,50
Forêt aventures	5'770,14	8'749,77	0,00	14'519,91	160'475,51
TOTAL EN CHF	14'632'349,20	859'340,32	-105'390,90	15'386'298,62	29'258'459,60

PROPOSITION RELATIVE A L'EMPLOI DU RÉSULTAT AU BILAN**30.04.2024****30.04.2023**

Résultat reporté	18'867	16'066
Résultat de l'exercice	2'244	2'951
Résultat à la disposition de l'assemblée générale	21'111	19'017
Proposition du conseil d'administration:		
Affectation à la réserve légale issue du bénéfice	120	150
Dividende	0	0
REPORT À COMPTE NOUVEAU EN CHF	20'991	18'867



ANNEXES AUX COMPTES

Société de la Télécabine de Vercorin SA, Case postale 17, 3967 Vercorin
Siège social : Chalais

1. PRINCIPES (ART. 959C AL. 1 CH. 1 CO)

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du nouveau droit comptable suisse. Les chiffres de l'exercice précédent, qui figurent à titre comparatif, ont été retraités en fonction de la présentation adoptée en 2022/2023.

2. INFORMATIONS CONCERNANT CERTAINS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT (ART. 959C AL. 1 CH. 2 CO)

2.1 PARTICIPATIONS	30.04.2024	30.04.2023
STA SA	1'000.00	1'000.00
Téléphérique CBV	3'000.00	3'000.00
Magic Mountains Cooperation (Magic Pass)	5'000.00	5'000.00
Funiculaire St-Luc/Chandolin SA	10'000.00	10'000.00
Rem. Mécaniques Grimentz/Zinal SA	13'800.00	13'800.00
Vercorin Tourisme SA	20'000.00	20'000.00
Chalet Bellecrête SA (44% du capital de la SA)	110'000.00	110'000.00
TOTAL EN CHF	162'800.00	162'800.00

2.2 DETTES À LONG TERME PORTANT INTÉRÊT	30.04.2024	30.04.2023
Emprunt hypothécaire K 0342.27.31 - BCVs	275'000.00	300'000.00
Emprunt hypothécaire (Restaurant) - BCVs	688'000.00	736'000.00
Emprunt hypothécaire à terme - Raiffeisen	375'000.00	385'000.00
Crédit NPR	2'280'000.00	2'490'000.00
Prêt COVID-19 (ne portant pas d'intérêt)	285'000.00	361'000.00
Prêt BCVs (Caut. CCF et Chalais)	750'000.00	800'000.00
Emprunt hypothécaire 104.090.35.05 BCVs	200'000.00	250'000.00
Crédit LERM – TSD4	2'714'000.00	3'000'000.00
Crédit CCF – TSD4	1'872'728.00	1'936'364.00
Prêt BCVs (Cautionnement Commune de Chalais)	3'520'000.00	3'600'000.00
Prêt BCVs	200'000.00	0.00
Engagement leasing ZKB dameuse Prinoth	0.00	105'491.25
Engagement leasing ZKB new Leitwolf	421'575.46	495'364.81
TOTAL EN CHF	13'581'303.46	14'459'220.06

2.3 AUTRES DETTES À LONG TERME	30.04.2024	30.04.2023
Prêt Téléphérique Chalais-Vercorin SA	300'000.00	300'000.00
Prêt relais Commune de Chalais (SUVA)	4'000'000.00	4'000'000.00
Prêt Commune de Chalais – Forêt Aventures	120'000.00	120'000.00
TOTAL EN CHF	4'420'000.00	4'420'000.00

2.4 CAPITAL-ACTIONS

Au 30 avril 2024, le capital-actions se compose de 14'828 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 700.- et de 10'458 actions préférentielles à droit de vote privilégié d'une valeur nominale de CHF 140.- pour un total de CHF 11'843'720.-.

Afin de clôturer la deuxième augmentation autorisée de CHF 1'498'000.- décidée à l'AG du 31 août 2019, la société a souscrit 893 actions à CHF 700.- dont elle a revendu une partie au 30 avril 2024.

Cependant, la société prend actuellement les mesures nécessaires afin de se mettre en conformité avec la législation en vigueur et l'organe de révision pourra prochainement retirer sa remarque en lien avec l'acquisition d'actions propres en 2022.

2.5 RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE

Helvetia – Indemnité sinistre motoneige	-4'600.00
Factures créanciers années antérieures	-64'420.48
Comptes de passage clients	-36'939.50
Remboursement erreur décompte indemnité maladie	1'037.57
Factures débiteurs années antérieures	84'652.99
Correction TVA années antérieures	15'607.15
Perte sur euros	14'711.59
Ajustement solde d'heures	416.60
TOTAL EN CHF	10'465.92

3. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES (ART. 959C AL. 1 CH. 4 CO)

3.1 EMPLOIS À PLEIN TEMPS

Le nombre d'emplois équivalent plein temps en moyenne annuelle est inférieur à 250 au cours de l'exercice sous revue.

3.2 MONTANT RÉSIDUEL DES ENGAGEMENTS DE LEASING

Les montants des engagements de leasing se trouvent dans la note 2.2.

3.3 ACTIFS GAGÉS OU CÉDÉS POUR GARANTIR LES ENGAGEMENTS DE LA SOCIÉTÉ

L'ensemble des immeubles, installations et terrains propriété de la Société.

3.4 DETTES ENVERS LES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

Les dettes envers les institutions de prévoyance ont été entièrement réglées à la date du bouclage.

3.5 PRÊT COVID-19

Afin de garantir les besoins en liquidités, la Société de la Télécabine de Vercorin SA a contracté un crédit COVID-19 cautionné pour un total de CHF 456'000.-. Ce prêt ne portait initialement pas intérêt, mais les conditions ont été adaptées au 31.03.2023 et il porte désormais intérêt à 1,5%. Ce prêt est amorti annuellement à hauteur de CHF 76'000.- et son solde au 30.04.2024 se monte à CHF 285'000.-.

Pendant la durée du recours au crédit COVID-19, l'entreprise ne peut pas distribuer de dividende, ni de tantième, ni rembourser des apports en capital. De plus, d'autres restrictions s'appliquent à l'octroi et au remboursement de prêts à des sociétés du groupe et aux propriétaires.

ORGANE DE RÉVISION

- RAPPORT DE FIVA AUDIT SA -

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société de la Télécabine de Vercorin SA

Chalais

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de la Société de la Télécabine de Vercorin SA pour l'exercice arrêté au 30 avril 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Nous attirons votre attention sur le fait que des actions propres sont détenues à hauteur de CHF 598'500, malgré le manque de fonds propres librement disponible. Ceci constitue une violation de la loi au sens de l'art. 659 al. 1 CO.

Fiva Audit SA



Robin Bruttin
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Christelle Chevalley Emery
Réviseur agréée

Sion, le 5 septembre 2024

Annexes :

Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)
Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

CONVOCATION AG

- VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2024, À 18H00, À LA SALLE POLYVALENTE DE VERCORIN -

Madame, Monsieur,

Conformément aux statuts de la société, les actionnaires de la Société de la Télécabine de Vercorin S.A. sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le

Vendredi 20 septembre 2024, à 18h00, à la salle polyvalente de Vercorin

Ordre du jour

- 1 Contrôle des présences et désignation des scrutateurs
- 2 Procès-verbal de l'assemblée générale du 15 septembre 2023
- 3 Rapport de gestion de l'exercice 2023-2024
- 4 Présentation des comptes de l'exercice 2023-2024
- 5 Rapport de l'organe de révision
- 6 Approbation des comptes et décharge aux organes responsables
Propositions du Conseil d'administration :
-Approuver les comptes et le rapport de gestion tels que présentés
-Donner décharge aux organes responsables
- 7 Nomination statutaire
Organe de contrôle :
-Renouvellement de FIVA Audit SA pour une période d'une année
- 8 Divers

Le Conseil d'administration



SOCIÉTÉ DE LA TÉLÉCABINE DE VERCORIN S.A.

3967 Vercorin

027 455 58 55 / info@vercorin.ch

www.vercorin.ch

